

Réunion de copropriété ACP Van Leeuw du 04/01/2025 :

Présent :

Tojsumov Shamil

Giannetto Alessandro

Haug Andrea

Gezer Yedibe

Van Liefferinge Alexandre

- Il n'y a plus de dettes à ce jour pour l'année 2024.
- Les déchets qui sont dans la cave ainsi que la porte d'entrée en bois vont être jeté en ce début d'année 2025. Ils seront récupérés par les encombrants.
- Des devis vont être réalisés pour changer le parlophone.
- Des devis vont être réalisés pour mettre au norme l'électricité de la cage d'escalier des communs.
- Les compteurs d'électricité à la cave vont être changés par Silbelga dans le courant du début de l'année 2025.
- **Prise de décision :** Le nettoyage de la cage d'escalier sera fait chaque samedi. Chaque propriétaire devra nettoyer son palier plus les escaliers qui se situe entre son palier et l'étage inférieur. Il le fera en alternance avec son voisin de palier. Sauf pour Shamil qui ne doit faire que le couloir du rez-de-chaussée et uniquement 2 fois par mois.

Cette décision permet d'économiser de l'argent et évitant d'engager une aide-ménagère.

- **Travaux futurs :**
 1. Le parlophone
 2. Mettre au norme l'électricité des communs.
 3. Raccorder l'exutoire de fumée.
- Demander aux propriétaires du terrain voisins de nous tenir au courant avancement de futurs travaux.